

Conduite des plants de poireaux



La préparation du plant de poireau est longue, environ 3 mois d'élevage avant la plantation en plein champ.

	Semis	Plantation	Récolte
Poireau d'été	15 janvier au 15 février	mars, avril	À partir de juin
Poireau d'hiver	15 au 30 mars	15 juin au 15 juillet	novembre à mars

Les semis, peuvent être réalisés sur des tables de semis remplies de terreau couverts de tunnel nantais, (propreté de semis mais surveillance d'irrigation importante, semis en ligne ou à la volée) ou en plein champ (désherbage important, nécessité de semis en ligne).

Une technique de semis en napperons Isitop, papier ensemencé de graines nues posées sur le terreau et légèrement recouvertes, peut permettre une meilleure homogénéité de plants (0,28 €/napperon 14 x 22cm - 90 gr.).

Mais le coût est plus élevé

- 8 €/1 000 gr. pour le terreau+semence + papier
- 5 €/1 000 gr. pour le terreau+semence..
-

Semence

Durée de conservation des semences : 2 ans. Attention, la faculté germinative diminue rapidement (75 % puis 50 %).

Graines de taille moyenne : 400 graines/gramme. Compter 500 grammes de graines pour faire 1 ha de plants (densité 150 à 200 000 poireaux/ha).

Plant en arrachis

Semis en pleine terre (veiller à avoir un sol propre en terme d'adventices et de pathogènes).

Cette technique nécessite une désinfection de la planche de semis ou l'utilisation de terreau sain et riche compensable par l'utilisation d'engrais foliaires bio.

L'arrachage intervient dès que le plant atteint la taille d'un crayon, il faut alors procéder à l'habillage (couper 1/3 des feuilles et laisser 1/3 des racines).

L'action d'exposer les plants 48 heures racines à l'air les endure et prévient l'attaque de la teigne du poireau.



Élevage de plants en mini-mottes

De plus en plus utilisée, l'utilisation de plaques micromottes de 240 plants dont 220 poireaux viables et prêts à planter sont vendues par des pépiniéristes spécialisé proposant de très nombreuses variétés bio disponibles en fonction de la précocité.

Une grande anticipation des commandes est nécessaire car l'élevage du plant est long (11 semaines).

Technique : 2 graines à haute faculté germinative sont semées sous serres directement dans les plaques dans du terreau bio riche, désinfecté à la vapeur, tassé, arrosé surfacé de vermiculite sont élevés en serre chaude pendant cinq semaines puis endurcis en serre froide et protégés par une pulvérisation de bouillie Bordelaise.



La même production chez vous peut être réalisée en deux phases, une de semis et élevage sous tunnel, un démarillage des plants doubles tout en complétant les manques puis sur planche de 1,20 m abritée d'arceaux et bâches thermiques. Les plaques sont disposées sur un lit de terreau bio assurant un enracinement nourricier en eau et fertilisants, les racines sous les plaques étant coupées avec une lame juste avant plantation dès que les plants de poireaux atteignent la taille d'un crayon

Conduite des températures

Température idéale de croissance d'un plant : 13 à 16°C le jour, 10 à 12°C la nuit

L'endurcissement des plants est essentiel à la réussite de la culture. Lors de cette phase, sortir les plants ou les exposer à des températures plus fraîches et espacer les arrosages en laissant sécher légèrement.

Un plant mal endurci va souffrir plus vite du vent et du froid à la reprise.

Si le plant souffre trop à la reprise, il peut y avoir plus de risque de montée à graines car sa physiologie est affectée et sa croissance végétative limitée.

Protection sanitaire

La pose d'un filet anti-insecte lors de l'élevage est recommandée en période de vols de teignes (la première génération pond d'avril à mai et la deuxième volée de juin à août) et permet de limiter les divers insectes (qui peuvent propager des maladies).

Pour les attaques trop fortes, l'utilisation d'un traitement à base de BT sur larves mobiles sera à envisager. Pour prévenir mildiou et rouille, un traitement préventif au cuivre est recommandé lors de la phase d'endurcissement.



Coordination rédactionnelle et rédaction technique

Cécile Delamarre (CA 47), Pierre Jouglain (CA 40), Nathalie Deschamp (CA 24),
Ludivine Mignot (CA 64), Stéphanie Girou (CA 33)

Photos

Chambres d'Agriculture départementales (sauf mention spéciale)

Reproduction interdite sans l'accord préalable
des Chambres d'Agriculture d'Aquitaine

